

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN AIR CLIMAT ENERGIE 2030

En vertu des dispositions du livre 1^{er} du Code de l'environnement
Art. D29 et suivants

L'Agence wallonne de l'Air et du climat (AwAC) et le Service public de Wallonie organisent une enquête publique du 29 mai 2019 au 12 juillet 2019 afin de recueillir l'avis du public.

Les documents soumis à l'enquête publique sont consultables sur le site internet <http://www.awac.be/index.php/thematiques/politiques-actions/plan-pace> et à l'Administration communale de Bernissart.

Le dossier peut être consulté à partir du 29 mai 2019 au Secrétariat communal, Service environnement situé au Centre Administratif du Préau, rue du Fraity n° 76 à Bernissart, durant les heures habituelles d'ouverture des locaux du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15 jusqu'au 28 juin 2019 et de 8h à 13h du 1^{er} juillet au 12 juillet 2019.

Une consultation est également possible les jeudis après 16h30 moyennant prise préalable d'un rendez-vous auprès de Brigitte Delgambe 069/59.00.64.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
28 mai 2019	29 mai 2019	12 juillet 2019 à 13h Centre Administratif du Préau - Secrétariat communal - rue du Fraity, 76 – Bernissart

Les observations éventuelles seront formulées par écrit et transmises à Monsieur le Bourgmestre soit par pli postal (Place n° 1 – 7320 Bernissart) ou déposées au Secrétariat Communal (rue du Fraity n° 76 – 7320 Bernissart), soit par courrier électronique « bourgmestre@bernissart.be » ou encore lors de la séance de clôture d'enquête qui se tiendra au Secrétariat communal le **12 juillet 2019 de 12h à 13h**.

Elles peuvent également être envoyées par mail à l'adresse suivante : plan.air@spw.wallonie.be

Bernissart, le 28 mai 2019.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Véronique BILOUET

Roger VANDERSTRAETEN